

Conseil en développement économique durable : le maire de Saint-Gilbert invite les municipalités de l'Ouest à s'impliquer

8 septembre 2010

En avril dernier se tenait le Forum sur la revitalisation municipale et économique dans le secteur ouest de Portneuf, suite à la prise de conscience collective de l'urgence d'agir pour assurer la revitalisation du milieu et ainsi contrer l'exode de la population et des commerces vers les grands centres. Cet événement constituait une première démarche vers la prise en charge par les communautés elles-mêmes, en se dotant d'un plan de revitalisation composé des principaux projets mis en évidence par les participants du Forum.

La solution qui permettrait d'assurer l'essor économique du secteur ouest de Portneuf alors priorisée par les citoyens, les gens d'affaires, les jeunes, les représentants d'organismes et, surtout, les élus municipaux présents à l'activité fut l'embauche d'un commissaire au développement durable ou agent de développement économique.

Il faut également se souvenir que lors de la dernière assemblée générale annuelle de la CCSOP, en mai dernier, l'organisme s'était fait reconfirmer, par ses membres et plusieurs représentants des villes et villages du secteur, l'importance de son mandat de développement. Le maire de Saint-Ubalde, Pierre Saint-Germain avait alors demandé à la direction de la CCSOP de préparer un projet de structure organisationnelle qui aurait comme responsabilité principale la croissance du secteur ouest.

Quelques mois plus tard, mardi le 31 août dernier, la Chambre de commerce secteur ouest de Portneuf présentait un projet de conseil en développement économique durable ainsi que le poste de commissaire en développement durable aux représentants, maires et conseillers, des sept municipalités de l'ouest du territoire portneuvois. Suite à cette réunion, nous avons rencontré le maire de Saint-Gilbert, Luc Gignac, qui souhaitait discuter de l'importance de ce projet pour contrer la dévitalisation dans l'Ouest.

Selon M. Gignac, le Forum sur la revitalisation municipale et économique a fait bouger les choses et a amené une certaine ouverture au sein des conseils municipaux. Il constate avec tristesse que les jeunes sont effectivement attirés par les grandes villes et reviennent de moins en moins dans leur région d'appartenance. Du côté des commerces, le maire de Saint-Gilbert explique que d'ici quelques années, si les municipalités ne répondent pas à leurs besoins et que la situation s'aggrave, les entrepreneurs iront s'installer ailleurs.

À la tête de sa municipalité depuis 1997, Luc Gignac est très emballé par le projet qu'il considère comme la solution logique et légitime suite au forum : « Les participants se sont exprimés, ils ont voté et la priorité est de se prendre en charge en allant chercher le potentiel de nos ressources locales. L'embauche d'un commissaire et la mise sur pied d'un conseil en développement durable représentent le meilleur moyen d'assurer le développement des projets et de garder les promoteurs dans l'ouest. »

En quoi consiste le conseil en développement économique durable ? Quels seront son rôle et les tâches du commissaire ? Luc Gignac explique que ce projet vient assurer la revitalisation et l'essor économique du secteur ouest de Portneuf. Il s'agit donc de former un conseil et embaucher une ressource locale qui sera gérée par la CCSOP et les municipalités qui s'impliqueront. C'est une solution novatrice unique au Québec, mais basée sur un principe qui a déjà fait ses preuves : la concertation.

Ce comité serait formé de 9 personnes dont, entre autres, un représentant des municipalités, de la chambre de commerce et environ six personnalités influentes du monde des affaires, choisies pour leurs compétences, l'importance de leur réseau de contacts et leur champ d'activité. Tel un groupe de sages, son rôle sera d'évaluer et de recommander les meilleures idées créatrices d'emplois et de richesses proposées lors du forum ou encore figurant dans les divers documents stratégiques des municipalités ou de la MRC de Portneuf. De plus, ce conseil veillera à ce que les actions entreprises respectent les principes du développement durable.

Le commissaire, quant à lui, devra coordonner les projets ciblés par le conseil, en s'entourant d'une équipe de collaborateurs externes. Cette ressource locale aura pour tâches de valider, avec le conseil, la faisabilité des projets découlant du forum, accueillir et présenter les opportunités du milieu aux promoteurs potentiels, maintenir un réseau et une relation de proximité avec les acteurs de la communauté ouest portneuvois puis, surtout, d'initier le démarrage des projets.

Le maire de Saint-Gilbert explique également que la structure proposée par la CCSOP ne vient pas nuire aux organismes de développement régional déjà présents dans le comté. « Le rôle du conseil et du commissaire est d'initier la démarche de revitalisation en aidant le développement de certains projets. Lorsque ceux-ci sont démarrés, c'est le moment pour les autres instances de guider les promoteurs dans la rédaction du plan d'affaires, la recherche de financement, d'organiser des rencontres, etc. Les organismes doivent travailler ensemble, avec nous, et soutenir notre volonté de nous prendre en main par l'accompagnement qu'ils offrent selon leur mission. » Luc Gignac estime que ce que suggère la Chambre de commerce secteur ouest est en complémentarité avec les mandats du CLD et de la SADC de Portneuf et non pas du dédoublement.

Pourquoi ce projet est-il pris en charge par la CCSOP ? Luc Gignac rappelle que la chambre de commerce est un service de proximité dans l'ouest, que son réseau est déjà établi, qu'elle jouit d'une importante expertise en développement durable et qu'elle

assure déjà, depuis plusieurs années, le mandat de développement dans son coin de pays. Il donne en exemple les réalisations de l'organisme : l'essor du secteur des gorges de Saint-Alban, l'initiative du forum, la mobilisation, en 2009, de la population pour la sauvegarde des points de service de la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf et de l'école primaire de Grondines ainsi que le démarrage du ciné-centre culturel Alain-Grandbois à Saint-Casimir. M. Gignac ajoute que le conseil en développement économique durable œuvrera principalement dans les domaines de la production (secteur primaire) et de la transformation (secteur secondaire) alors que la CCSOP s'occupe davantage du secteur des services (tertiaire).

Luc Gignac souhaite que l'ensemble des municipalités de l'ouest s'implique activement dans la revitalisation de leur milieu. « Peu importe si les projets se développent pour telle ou telle municipalité, même si ce n'est pas la mienne, Saint-Gilbert est prête à investir tout de même parce qu'en fin de compte, tout le monde y trouvera son compte et bénéficiera de cette valeur ajoutée. Je crois énormément en ce projet et il est temps d'agir! Il n'est pas question de fusion entre les municipalités, mais bien de fusion de projets, de ressources et d'idées. »

Les prochaines étapes concernant l'implantation d'un conseil en développement économique durable et l'embauche du commissaire sont une rencontre entre les municipalités qui décideront d'embarquer à bord et ensuite, le dépôt officiel d'une demande pour le budget de la prochaine année au sein des conseils de ville impliqués.

Enfin, Luc Gignac tient à souligner que les bénéfices attendus suite à l'implantation de cette structure sont de favoriser la concertation, de donner un signal clair aux jeunes que le milieu se mobilise pour leur faire une place, de soutenir la qualité de vie dans le secteur ouest par le maintien des commerces et des services de proximité et, évidemment, la revitalisation du milieu.